



Fiches-labels

## **NF Environnement - matériel d'écriture (stylo, marqueur, etc.)**

Résumé des critères : garantit des produits efficaces, dont l'impact environnemental est réduit tout au long de leur cycle de vie. 40 critères, parmi lesquels 35% de matières recyclées ou renouvelables dans le produit et la limitation des émissions de COV.



Label NF Environnement pour les instruments d'écriture

### **Nom officiel**

NF Environnement

### **Produits concernés**

Instruments d'écriture : stylos et stylos-plume, surligneurs fluo, feutres, crayons et porte-mines, gommes, marqueurs.

### **Portée du label**

Environnement et santé.

### **Critères du label**

Le label comporte des critères concernant l'aptitude à l'usage (la qualité, l'efficacité), des critères environnementaux, ainsi que des critères concernant l'emballage.

## **Critères d'aptitude à l'usage**

- Une longueur d'écriture minimale est imposée.
- Des normes de qualités d'usage doivent être respectées (performance d'écriture, résistance à la lumière, à l'eau et au séchage, etc.).
- La taillabilité des crayons et leur résistance à la chute doivent être assurés et les mines des portes-mines doivent être résistants.
- Le gommage doit être efficace.
- Les instruments d'écriture doivent être résistants à la chute.

## **Critères environnementaux**

- Les substances dangereuses (ex : phtalates, métaux lourds, CMR, COV) sont limitées dans les produits et les encres.
- Les instruments d'écriture doivent être fabriqués à partir de matière d'origine renouvelable ou recyclée (35% du poids total du corps).
- Les gommes et instruments d'écriture ne peuvent pas contenir certains phtalates (ou leur usage est limité).
- Les crayons en bois doivent être fabriqués à base de bois issu de forêts gérées durablement.
- Les traitements de surface doivent être limités et respecter certains critères.
- Les gommes sont en caoutchouc naturel ou synthétique, ou à base de matières d'origine renouvelable. Elles ne peuvent pas contenir de parfums.
- Les fabricants d'instruments rechargeables s'engagent à effectivement mettre des recharges à disposition.

## **Critères concernant l'emballage**

- Les emballages doivent être faits de matériaux recyclés ou renouvelables et en simple coque. Le nombre de matériaux utilisés est limité à deux et ils doivent être facilement séparables.
- La vente de recharges se fait par deux.
- L'emballage unitaire est supprimé si le mode de distribution le permet.

## **Qui est « derrière » ce label ?**

La marque NF environnement est la propriété d'AFNOR, l'Association Française de Normalisation. Les référentiels de certification sont établis en concertation avec tous les acteurs concernés : industriels ou prestataires de services, organisations professionnelles, consommateurs, pouvoirs publics, organismes techniques... Ils sont constitués de normes françaises, européennes ou internationales et de spécifications complémentaires.

## **Contrôle indépendant**

[AFNOR Certification](#), ainsi que certains organismes membres du réseau NF, sont dits "accrédités" par le COFRAC (Comité Français d'accréditation).

AFNOR Certification s'appuie, pour la marque NF Environnement, sur des structures telles que :

- des organismes mandatés, auxquels est délégué l'ensemble des opérations de certification aboutissant à la délivrance de marques NF;
- des secrétariats techniques, auxquels sont sous-traités des parties du processus de certification ;
- des laboratoires d'essais et d'analyse et organismes d'inspection et d'audits spécialisés pour les

évaluations et contrôles des produits et services.

## **Avis d'écoconso**

NF Environnement est un label au niveau d'exigence fluctuant selon les catégories de produits.

Actuellement, pour le matériel d'écriture, une seule grande marque a fait certifier certains de ses produits. Ils ne sont donc pas toujours évidents à trouver en grande surface.

## **Références écoconso**

- [Liste des fournitures scolaires : où et comment faire de bons achats ?](#)
- [Quelles fournitures scolaires sont rechargeables ?](#)

## **Lien vers catalogue de produits labellisés**

Liste des certifiés : <https://certificats-attestations.afnor.org/referentiel/NF400>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | [info@ecoconso.be](mailto:info@ecoconso.be) | [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

### **Source URL:**

<https://www.ecoconso.be/content/nf-environnement-materiel-decriture-stylo-marqueur-etc>